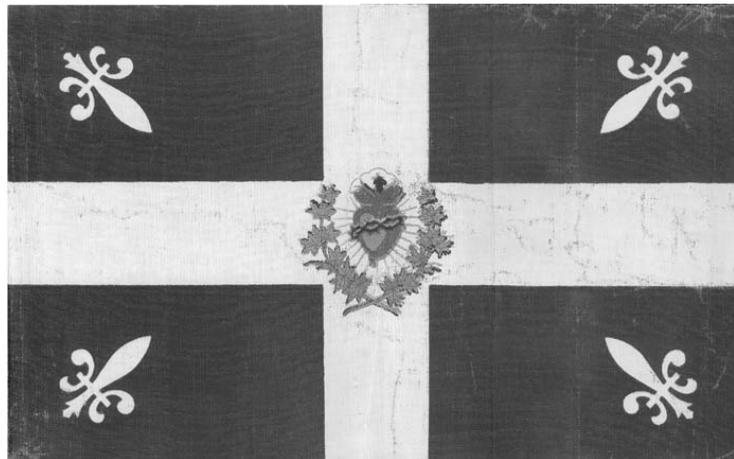


Et si on se



lançait des fleurs... Fête nationale du Québec



1903 - Un « comité du drapeau » adopte le « Carillon » portant au centre le Sacré-Cœur comme emblème national des Canadiens français... En 1926, une loi de l'Assemblée législative le donne pour emblème à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Ce « jeune drapeau » est l'héritier d'une longue lignée.
Source: Éditeur officiel du Québec

Le drapeau « fleurdelisé »

C'est en l'an 507 qu'apparaît pour la première fois la fleur de lys sur le drapeau de Clovis, Roi des Francs. La fleur de lys devait à jamais symboliser la royauté française.

Au XVII^e siècle, la fleur de lys fait son apparition en Nouvelle-France lorsque Jacques Cartier, débarquant à Gaspé, plante une croix portant les armoiries de la France où sont représentés trois lys d'or.

L'ancêtre direct de notre drapeau actuel est la bannière dite « de la bataille de Carillon ». De couleur bleu ciel, elle portait au centre l'écu de France et les coins étaient ornés de quatre fleurs de lys d'argent.

Après 1760, le peuple du Québec manifeste régulièrement son intention d'adopter un drapeau national.

En 1902, l'Assemblée législative nomme le drapeau le « fleurdelisé ».

Le 2 décembre 1947, le député Chaloult dépose une motion à l'Assemblée nationale afin de doter le Québec d'un drapeau. Elle

doit être débattue le 21 janvier 1948.

Maurice Duplessis est alors Premier ministre du Québec. Il n'est pas opposé au fleurdelisé mais il a quelques réserves. Il y a beaucoup de bleu sur le drapeau. Il s'inquiète de la réaction de l'opposition formée des libéraux, les « rouges »...

Enfin, on décide de redresser les fleurs de lys qui étaient tournées vers l'intérieur. Le matin même où la motion Chaloult doit être discutée en Chambre, un arrêté en conseil reçoit l'approbation unanime du Conseil des ministres, consacrant le fleurdelisé comme drapeau officiel du Québec.

C'est donc le 21 janvier 1948, peu avant trois heures, que le drapeau du Québec, tel que nous le connaissons aujourd'hui, flotta pour la première fois sur l'Hôtel du Parlement. Devant les députés qui ovationnent, Maurice Duplessis présente son drapeau au Québec. Le fleurdelisé devient l'emblème distinctif du Québec, des Québécoises et des Québécois.

La fête de la Saint-Jean-Baptiste:

Un peu d'histoire

La devise du Québec

« Je me souviens »



La devise du Québec figure officiellement au bas des armoiries du Québec depuis 1939 mais elle était déjà utilisée depuis 1883, fruit de l'imagination et de l'initiative du concepteur de l'Hôtel du Parlement, Eugène-Étienne Taché.

En effet, Taché avait prévu de placer les armes de la province au-dessus de la porte principale de l'Hôtel du Parlement et d'y inscrire une devise de son cru : « Je me souviens ». Il prépara des

plans à cette fin et ils furent annexés au contrat de construction passé en 1883 sous l'autorité d'un arrêté du Conseil exécutif. C'est ainsi que la devise imaginée par Taché a été ratifiée par le gouvernement québécois.

Plusieurs auteurs ont cherché le sens de cette devise. André Duval y voit la réponse d'un sujet canadien-français à la devise du marquis de Lorne, gouverneur général du Canada, qui se trouve dans le vestibule de l'Hôtel du Parlement : « Ne obliviscaris » (Gardez-vous d'oublier). Conrad Laforte croit que Taché s'est inspiré du Canadien errant d'Antoine Gérin-Lajoie : « Va, dis à mes amis, que je me souviens d'eux ».

Ces interprétations récentes (années 1970) ne semblent plus correspondre à celles qui circulaient au tournant du siècle chez des contemporains du concepteur de la devise et qui ont plus de chances de coller à sa pensée qu'il n'a malheureusement jamais mise sur papier.

Le juge Jetté, dans un discours de 1890, évoquait les sentiments des Canadiens lorsque le drapeau français réapparut sur le fleuve en 1855 : « Oui, je me souviens, ce sont nos gens ». D'après Pierre-Georges Roy, cette devise dit « clairement le passé, le présent et le futur de la seule province française de la Confédération canadienne ». Ernest Gagnon, qui était secrétaire du département des Travaux publics à l'époque et qui a bien connu Taché, écrit que cette devise résume admirablement « la raison d'être du Canada de Champlain et de Maisonneuve comme province distincte dans la Confédération ».

L'interprétation de monsieur Gagnon est probablement très proche des intentions de Taché. En concevant la décoration de l'Hôtel du Parlement, ce dernier voulait rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont marqué l'histoire du Québec.



Bannière royale, d'azur aux fleurs de lys d'or « sans nombre », XII^e s. Source: Louis de Boullé, Les drapeaux français, 1875.



Le « drapeau » de Carillon, 1848. Source: Archives nationales du Québec, dessins de Georges Saint-Michel, 1896.



Le drapeau de l'abbé Baillargé, 1901 et 1904. Source: Archives nationales du Québec

Au début du siècle, de nombreux projets de drapeau viennent concurrencer le tricolore français.



À l'Assemblée législative de Québec, le soir du 21 janvier 1948 (à gauche, Maurice Duplessis) Source: La Presse

L'Iris versicolore, emblème floral

Adoptée à l'automne 1999, la Loi sur le drapeau et les emblèmes du Québec, consacre l'iris versicolore comme nouvel emblème floral québécois. L'iris est une fleur indigène printanière qui se déploie sur plus de la moitié du territoire québécois, de la vallée du Saint-Laurent jusqu'aux rives de la Baie James. Le lis héraldique, ornant le drapeau du Québec, a été longtemps associé à l'emblème floral du Québec.

Source: Textes et images provenant du site internet du Ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration.

